



La Parole du Rav Brand

« Vayaass Moché veAharon kekhol acher tsiva Hachem otam ken assou » (Chemot 7,6). Ce verset se traduit littéralement : « Il a fait Moché et Aharon comme tout ce que D.ieu leur avait ordonné, ils firent ainsi ». Plusieurs difficultés apparaissent ici. Les derniers mots « ils firent ainsi » semblent superflus. De plus, le verbe « vayaass » est au singulier : n'aurait-il pas été plus juste d'écrire « vayaassou » - « ils ont fait », étant donné que Moché et Aharon ont agi tous les deux ? D'autant plus qu'à la fin du verset, il est écrit explicitement : « assou » - « ils ont fait », au pluriel !

En fait, les vies de Moché et d'Aharon se sont déroulées différemment, et leurs personnalités ont évolué en conséquence. Notamment, Moché a vécu deux tiers de sa vie éloigné de son peuple, qui ne le connaissait pratiquement pas. En outre, il bégayait et faisait paître des brebis. En revanche, Aharon a vécu avec les juifs en Égypte, il était leur guide spirituel et était aimé de tous, célèbre dans son rôle de grand orateur et de réconciliateur. Il eut le mérite que ses enfants, érudits et pieux, héritent de sa noble fonction (Bamidbar 20,25; voir aussi Rachi), ce qui n'était pas le cas de Moché. Lorsque Hachem a élu Moché pour qu'il retourne en Égypte et qu'il parle aux juifs, Moché Le supplia de choisir plutôt son grand frère Aharon, en raison de toutes les qualités que ce dernier possédait. Bien que D.ieu ne parlât qu'avec Moché, et que Moché transmitt les enseignements à Aharon, Il accepta que Moché associe Aharon pour transmettre Ses paroles au peuple : « Je sais qu'il parlera facilement. Le voici lui-même, qui vient au-devant de toi, et quand il te verra, il se réjouira dans son cœur. Tu lui parleras et tu mettras les paroles dans sa bouche ; et Moi, Je serai avec ta bouche et avec sa bouche, et Je vous enseignerai ce que vous aurez à faire. Il parlera pour toi au peuple ; il te servira de bouche, et tu tiendras pour lui la place de chef » (Chemot 4, 14-16). Il n'est pas dans la nature que deux hommes soient tous deux chefs, promus pour le même pouvoir, et à plus forte raison s'ils possèdent des tempéraments différents. D'ailleurs, la Torah interdit de labourer avec un bœuf et un âne

attachés ensemble. Chaque animal qui vit en liberté se sent bien avec son espèce, et il le rejoint naturellement. L'association d'un bœuf et d'un âne cause une souffrance à ce dernier, d'autant plus que le premier est plus fort que lui et qu'il rumine. Cela fait croire à l'âne que le bœuf est le préféré du propriétaire. Nous apprenons de là, qu'il n'est pas correct de nommer deux personnes avec des tempéraments différents pour gérer une affaire (Séfer Ha'Hinoukh, mitsva 550). Le pouvoir partagé entre deux personnes provoque certainement des disputes, et il faut impérativement instaurer une hiérarchie. Or, voici ce qui est dit concernant Moché et Aharon : « Parfois le texte fait précéder Moché d'Aharon, et parfois vice-versa, pour nous apprendre qu'ils étaient équivalents » (Mékhillta 12, cité par Rachi, Chemot 6,26). Malgré leur différence, ils géraient le peuple juif avec une parfaite harmonie : « Chacun accordait de l'honneur à l'autre, et chacun disait à l'autre : "Enseigne-moi." Ainsi, la parole sortait des deux » (Mékhillta 12,1; Rachi, Chemot 6,26). L'amour et le respect mutuel de chacun envers son frère étaient parfaits. Les deux annulaient complètement leur ego, et agissaient exclusivement pour l'Honneur de D.ieu. Dès lors, les difficultés du verset précité sont résolues : « Il a fait Moché et Aharon comme tout ce que D.ieu leur avait ordonné, ils firent ainsi ». « Il a fait » est au singulier, car leurs tâches respectives étaient distinctes; Moché accomplissait sa part et Aharon la sienne. Cependant : « comme D.ieu leur avait ordonné » – ils remplissaient leur rôle exactement comme D.ieu l'avait demandé – « ils firent ainsi », les deux agissaient ensemble et réussissaient ensemble.

Ainsi en est-il concernant le couple. Bien que l'homme et la femme soient différents, et que chacun ait sa propre tâche à accomplir, un couple peut trouver la bonne entente. Pour favoriser cette complicité, on se serait attendu à ce que D.ieu conseille de se marier entre frère et sœur. Or, il n'en est rien. Tout rapport entre eux est sanctionné par le pire des châtiments, et ce n'est qu'une union entre l'oncle et sa nièce qui est autorisée, voire conseillée.

Rav Yehiel Brand

Rébus



La Paracha en Résumé

- Hachem ordonne à Moché d'aller parler à Paro afin qu'il fasse sortir les bêtes sauvages envahissant le pays.
- Mise en garde de Moché au sujet de la plaie du sang qui s'abat sur l'Égypte trois semaines plus tard.
- Après une semaine de plaie, Paro ne veut toujours rien entendre et les plaies des grenouilles et des poux frappent l'Égypte.
- Dans une nouvelle formule de prévention, Moché affirme à Paro que les bêtes sauvages envahiront le pays.
- Après la plaie de Arov, Paro se résigne enfin à laisser partir le peuple. Mais son cœur se renforce et il change d'avis.
- Hachem envoie coup sur coup les plaies de la peste et des ulcères.
- Après que Moché eût utilisé une énième formulation de prévention, Hachem envoie la grêle. Paro avoue ses fautes mais endurecît une fois de plus son cœur.

Vous appréciez Shalshet News ? Alors soutenez sa parution en dédiant un numéro. contactez-nous :

Shalshet.news@gmail.com

Pour aller plus loin...

- Il est écrit (6-9) : « les Béné Israël n'écoutèrent pas Moché (qui cherchait pourtant à les reconforter en annonçant qu'ils seraient bientôt délivrés) à cause du souffle court et de la dure servitude ». Ils furent punis pour cela. De quoi furent-ils punis ? (Sforno)
- Il est écrit (7-4) : « Je ferai sortir les armées, mon peuple...d'Égypte ». A quoi fait référence le terme « mes armées » ? (Halchikh Hakadosh)
- Que devinrent les sages et les sorciers de Pharaon qui transformèrent leurs bâtons en serpents (7-11) ? (Zohar, Paracha ki tissa p.191)
- Quelle allusion voit-on dans le terme « machlia'h » (j'enverrai) du passouk 8-17 annonçant la plaie des bêtes sauvages ? (Rabbénu Ephraïm)
- Que vient nous enseigner le passouk 9-11 déclarant que les devins de Pharaon ne purent se tenir debout devant Moché ? (Rabbénu Avraham, fils du Rambam)
- Qu'est-ce qu'Hachem veut de Pharaon lorsqu'il déclare à ce dernier (9-16) :
 - « Je t'ai maintenu pour te faire voir ma force »
 - « et afin que tu racontes Mon nom dans toute la terre ».
- Qui fut le craignant D.ieu... (9-20) qui fit fuir ses serviteurs et son bétail vers les maisons ? Qui fut celui qui fit peu cas de cela ? (Targoum Yonathan ben Ouziel)

N°171

Halakha de la Semaine

Peut-on manger dans une synagogue ?

Il est rapporté dans la guemara Méguila (28a) qu'il est interdit de manger ou de boire au Beth hakenesset car il est comparé à un petit Beth Hamikdash, et ce serait un déshonneur pour Hachem que de manger dans ce lieu saint qu'est la synagogue.

Cependant, la guemara dans Pessa'him (101a) nous rapporte que l'on peut récitation le kidouch le chabbat au beth hakenesset (suivi d'une séouda), afin d'acquitter les invités qui mangent sur place.

Plusieurs Richonim déduisent de là que l'on peut autoriser à manger au beth hakenesset lorsqu'il s'agit d'un repas de Mitsva et ainsi rapporte le Ch. Aroukh au Siman 151,4.

Toutefois, selon plusieurs A'haronim, l'autorisation concerne uniquement une petite collation et non une grande séouda [Maguen Avraham; Péri Méguadime, Chout Har Tsvi Siman 73; Ben Ich Haï parachat Vayikra ot 4, Aroukh hachoul'han 151,6].

Mais selon d'autres décisionnaires, on pourra être indulgent même lorsqu'il s'agit d'une séouda plus conséquente et telle est la coutume [Daate Torah Siman 151, Yebia omer helek 10 siman 14 et Halikhot olam parachat vayikra ot 2, Or letsion 2 perek 10.4; voir aussi Michna beroura 151,20].

Aussi, certains rapportent que l'on peut se montrer tolérant uniquement s'il n'y a pas d'autre endroit pour faire ce repas de Mitsva [Chevet halévy helek 9 siman 29]. Certains rajoutent que cela est à condition qu'il n'y ait pas d'alcool au cours du repas [Tsitse eliezer 26,2; Netivé Âme; Chout zekher yehossaf].

Quoi qu'il en soit même selon les avis plus permissifs, on veillera à boire modérément afin de ne pas se comporter avec légèreté 'has véchalom dans ce lieu saint qui est le beth hakenesset [Voir Otsar Hamikhtavime 3 siman 1842]

David Cohen



Enigmes



Enigme 1 :

Qui sont dans la Torah le grand-père et le petit-fils qui ont vécu le même nombre d'années ?

Enigme 2 :

Chalom veut faire deviner la date de son anniversaire à deux nouveaux amis, Aaron et Binyamin, en ne leur fournissant que de minces indices. Il leur donne dix dates possibles :

15 mai	16 mai	19 mai	17 juin
18 juin	14 juillet	16 juillet	
14 août	15 août	17 août	

A Aaron, il donne le mois, à Binyamin, le jour. A partir d'une courte conversation entre les deux garçons, saurez-vous trouver la date de naissance de Chalom ? Voici le dialogue :

– Aaron : Je ne sais pas quand est né Chalom mais je sais que Binyamin ne sait pas non plus.

– Binyamin : Au début je ne savais pas quand est né Chalom, mais maintenant si.

– Aaron : Maintenant, je sais moi aussi quand est né Chalom.

Alors ? Quand est né Chalom ?

La Voie de Chemouel

Chapitre 23 : Compagnons d'infortune

Depuis son arrivée en Terre sainte, le Mizbéah en cuivre (autel des sacrifices), construit par Moché dans le désert, a eu pour le moins un parcours assez mouvementé. Au départ, c'est la ville de Guilgal qui l'accueillit pendant quatorze ans, le temps que le pays soit entièrement conquis. Il fut ensuite transféré à Shilo où il séjourna près de 369 ans. Durant toute cette période, il était strictement interdit d'offrir des sacrifices sur un autre autel que celui de Shilo. Cette prescription prendra fin lorsque Goliath s'empara du Aron et que la ville de Shilo fut saccagée par les Philistins. C'est ainsi que le Michkan, incluant le Mizbéah, dut à nouveau changer d'adresse. Il finit par se retrouver à Nov, la ville des Kohanim qui nous est désormais familière. Quant au Aron, il fut entreposé à Kiryat-Yéarim, après que les Philistins l'aient

restitué. Le Aron et le Mizbéah se retrouveront 57 ans plus tard à Jérusalem, à l'époque du roi Shlomo. Ce dernier finira par entériner l'autel de Moché, afin d'en construire un autre bien plus grand.

Toutefois, comme nous l'avons évoqué les semaines précédentes, le Mizbéah ne resta que treize ans au sein de la ville de Nov, avant d'être transféré à Guiveon. En effet, un personnage peu scrupuleux dénommé Doég a complètement ravagé la cité des Cohanim et il a également tué tous ses habitants. Une seule personne a réussi à échapper au carnage : il s'agit d'Eviathar, le fils du Cohen Gadol. Le Radak rapporte qu'avant de s'enfuir, il prit par inadvertance les fameux Ourim Vétoumim dans ses affaires, sauvant ainsi ce précieux artefact. Bien entendu, la providence divine était à l'œuvre dans toute cette affaire, D.ieu sachant que David ne tarderait pas à en avoir besoin,

comme nous le verrons la semaine prochaine.

Et effectivement, n'ayant plus personne vers qui se tourner, Eviathar décide de gagner le camp de David, vu qu'il est lui aussi considéré comme un rebelle aux yeux du roi. Ce dernier le prend sous son aile sans aucune hésitation, d'autant plus qu'il se sait en partie responsable de ses malheurs. Mais Eviathar n'est pas le premier que David accueille à ses côtés. Au total, plus de quatre cents hommes, ayant des difficultés financières ou autres, ont trouvé refuge auprès de lui. Sa propre famille a été contrainte de le rejoindre, craignant d'éventuelles représailles de la part de Chaoul, devenue complètement paranoïaque. Ce dernier était persuadé que David rassemblait des hommes pour le renverser de son trône. Ses parents et ses frères estimèrent donc qu'il était plus sage de disparaître. Cette décision leur sera fatale ...

Yehiel Allouche



Aire de Jeu



Charade

Mon 1er est une forme du verbe acquérir,
Mon 2nd a chanté au syoum hachass,
Mon 3ème est une forme du verbe être,
Mon 4ème est une province de France,
Mon 5ème est apprécié par les anglais,
Mon tout lie Hachem aux béné Israël.

Jeu de mots Dans les entreprises, il est préférable que le courant passe.

Devinettes

- 1) Quel est le raisonnement par kal va'homer qui se trouve dans la paracha ? (Rachi, 6-12)
- 2) Quel lien y a-t-il entre le « défaut » de langage de Moché et l'interdiction de Orla ? (Rachi, 6-12)
- 3) « Hachem a parlé à Moché et Aaron et leur a ordonné sur les bné Israël et sur Pharaon ».
- 4) Quels étaient ces ordres ? (Rachi, 6-13)
- 5) Quel fils de Yaacov est niftar en dernier ? (Rachi, 6-16)
- 6) Outre le fait qu'elle était son épouse, quel était le lien de parenté entre Yokhéved et Amram ? (Rachi, 6-20)
- 7) « Aaron se maria avec Elishéva fille de Aminadav, sœur de Nahchone ». Pourquoi cette dernière précision ? On sait que Nahchone était le fils d'Aminadav, donc le frère d'Elishéva ! ? (Rachi, 6-23)

Réponses aux questions

- 1) Hachem donna la terre d'Israël à leurs enfants et non à eux, malgré la promesse que Moché leur fit au départ en ces termes (6-8) : « Je vous la donnerai en possession, Je suis Hachem ».
- 2) A la cour d'anges célestes d'Hachem (pamalia chel maala).
- 3) Selon une opinion, ils se convertirent et devinrent le Erev Rav.
- 4) L'anagramme de « machlia'h » est « lamachia'h ». Ceci vient faire une allusion que tous les miracles qu'Hachem opéra contre les Egyptiens en Egypte, seront de nouveau réalisés par l'Eternel, de manière encore plus grande lors de la venue du Machia'h.
- 5) Les devins avaient l'habitude de se lever devant Moché par égard et kavod pour ce dernier. Cependant, lors de la plaie des ulcères, ils ne purent se mettre debout, compte tenu des ulcères qu'ils avaient aux pieds.
- 6) a- Il veut qu'il fasse téchouva.
b- Il veut qu'il ramène les idolâtres et les impies comme lui à la téchouva.
- 7) Le craignant est Iyov. Celui qui en fit peu cas est Bilaam.

Réponses Chemot N°170

Enigme 1:

- 1) Reeh (4,21) ראה כל המפתים
- 2) Nitsavim ויפגעו את משה ואת אהרון ניצבים (5,20)
- 3) Vavelekh וילך משה ואהרון (4,29)
- 4) Ytro (3,1) ומשה היה רועה את צאן יתרו

Rebus: V / Ail / Assis / Mou / A / Lave / Sa / Ré / Mie / Címe

Enigme 2:

- e : 5ème lettre de l'alphabet
g : 7ème lettre de l'alphabet
a : 1ère lettre de l'alphabet
l : 12ème lettre de l'alphabet
e : 5ème lettre de l'alphabet
5 + 7 + 1 + 12 + 5 = 30

Charade : Pi Tome Rames Cesse

A la rencontre de nos Sages

Rabbi 'Hizkiya da Silva : le Péri 'Hadach

Rabbi 'Hizkiya da Silva est né en 1659 à Livourne, en Italie. Il commença ses études de Torah à Livourne mais vers 1679, il s'installa à Jérusalem, où il étudia à la yeshiva de Rabbi Moché Galanti (HaMaguen). Par la suite, il épousa la fille de Rav Raphaël Malakhi. Après son mariage, il continuait d'étudier à la yeshiva, où il s'adonnait jour et nuit à l'approfondissement de la Torah et de la Halakha. Suite au décès de son maître en 1689, il fut nommé roch yeshiva à sa place, et s'appliquait à rédiger des ouvrages tant dans le domaine des commentaires que dans celui de la Halakha.

Lorsque la yeshiva ferma ses portes en raison de difficultés financières, Rabbi 'Hizkiya fut envoyé en Europe pour collecter des fonds pour Jérusalem. Il traversa alors l'Italie, la France, l'Angleterre et la Hollande en tant qu'émissaire rabbinique. Lorsqu'il arriva à Amsterdam en 1692, il fut accueilli avec un grand honneur, si bien qu'il fut invité à assumer la fonction de rabbin d'Amsterdam, ce qu'il refusa. Dans son

ouvrage « Chem HaGuedolim », le 'Hida décrit la grandeur de Rabbi 'Hizkiya : « Heureux est-il d'avoir su résister à la tentation de l'honneur apparent et repérer le comportement de ceux qui ne se détournent pas de la transgression. Il a eu le mérite de les réprimander. Que son mérite nous protège. ».

La même année, il fit publier à Amsterdam le premier volume de son œuvre magistrale « Péri 'Hadach », portant sur Yoré Déa, la deuxième section du Choul'han Aroukh. Dans ce livre, il règle des conflits halakhiques anciens et non résolus entre maîtres, se prononçant même contre le Choul'han Aroukh dans certains cas. Sur le chemin du retour en Israël, il se rendit en Égypte. Son style enflammé et son autorité en contradiction avec le Choul'han Aroukh ont conduit les sages égyptiens à l'excommunier, à cacher son livre et à en interdire la lecture. Son excommunication ne s'est pas étendue au-delà de l'Égypte et il en a été libéré par le sage égyptien le plus important de l'époque, Rabbi Avraham HaLevy, auteur de Ginat Veradim. Le Péri 'Hadach est depuis devenu l'une des

sources fondamentales du jugement halakhique, même si, dans les éditions ultérieures, son langage s'est adouci dans les cas où il s'opposait au jugement. De nombreux livres ont été écrits dans le but de réconcilier le Péri 'Hadach avec le Choul'han Aroukh, notamment le travail de Rabbi Haïm Ben Attar avec son Pérot Ginossar (Pérot Toar), publié en 1742. De retour finalement à Jérusalem, il fonda la yeshiva « Beit Ya'akov » où étudiaient les grands érudits de la ville. Parmi ses élèves se trouvait Rabbi Yishaya Azoulay, le père du 'Hida.

Rabbi 'Hizkiya quitta ce monde en 1698 et fut enterré sur le mont des Oliviers, près du tombeau du prophète Zékharïa. Suite à son décès, son fils David a publié le deuxième volume du Péri 'Hadach sur Ora'h 'Haïm et le troisième sur Even Haézer (respectivement première et troisième section du Choul'han Aroukh). Son livre Mayim 'Haïm a également été publié et contient des commentaires originaux sur le Talmud et sur le Michné Torah de Rambam, ainsi que plusieurs responsa.

David Lasry

La Question

Dans la Paracha, la Torah nous relate les 7 premières plaies envoyées aux Egyptiens.

A la fin de la 7ème plaie, celle de la grêle, Moché dit au pharaon, qu'il devait sortir de la ville pour pouvoir prier et qu'ainsi la plaie s'arrête.

Rachi explique que Moché dut sortir de la ville pour prier, car il ne pouvait prier dans une ville pleine de avoda Zara.

Question : Comment se fait-il que la Torah attende la 7ème plaie pour nous signaler que Moché devait sortir de la ville pour implorer Hachem à la demande du pharaon pour mettre fin à la plaie ?

Le Helkei avanim répond : en Egypte l'idole principale était l'agneau.

Or, au moment de la grêle, les Egyptiens craignant Hachem, suivirent l'injonction de Moché de faire rentrer le bétail à l'intérieur afin de l'épargner.

De ce fait, une grosse partie du bétail qui se trouvait en général dans les campagnes, se retrouva dans les villes pour être à l'abri.

Pour cela, suite à cette plaie spécifiquement Moché dut sortir de la ville afin de pouvoir prier.

Pirké avot

Rabbi Shimon dit : Sois précautionneux dans le chéma et la prière, et lorsque tu pries ne fais pas de ta prière quelque chose de fixe mais des supplications... car il est miséricordieux... et ne sois pas mécréant envers toi-même. (Avot 2,13)

Dans cet enseignement de rabbi Shimon, nous pouvons nous demander que vient faire exactement la troisième maxime au milieu des deux autres injonctions relatives à la prière ?

Pour cela plusieurs commentateurs, tel que rabbi Haïm de Volodzyn, s'appuyant sur une des explications de Barténoura, mettent l'accent sur l'expression « envers toi-même » pour désigner celui qui prierait seul et de manière plus générale celui qui s'exclurait de la communauté.

Cependant, il est intéressant de nous pencher sur la spécificité de l'homme qui se maintiendrait à l'écart au point de le définir comme un mécréant à ses propres yeux.

Reb Arié Lévine explique : Il est écrit à maintes reprises dans le Talmud que tout Israël est garant (interdépendant) l'un envers l'autre.

Cette responsabilité partagée n'est pas un simple garde-fou visant à nous encourager à l'observance des mitsvot, mais est le reflet d'une réalité : tout Israël fait un, ne forme qu'une seule entité. (Dans ce sens, il existe également une deuxième lecture possible de la michna : ne pense pas que tu puisses être mécréant exclusivement envers toi-même sans que cela n'impacte

le reste du peuple).

Il en découle que si Israël ne constitue finalement qu'une seule et même entité, il est strictement impossible d'atteindre la moindre complétude si nous décidons de nous soustraire à l'ensemble et en cela nous faisons de nous-mêmes un mécréant.

De plus, lorsqu'un homme s'étant isolé voudra avoir un regard objectif sur sa personne, il ne pourra lui échapper les différents manquements dus à la limite de son être, ne pouvant plus se contenter d'amener sa pierre à l'édifice, en comptant sur les autres membres du peuple pour lui assurer sa propre plénitude. Ainsi, devant cet océan de lacunes, il sera amené au désespoir devant son incapacité à toutes les combler. D'ailleurs, comme nous l'enseignent plusieurs des maîtres du moussar tel que rav Wolbe en s'appuyant sur le midrash Chmouel : une mauvaise modestie est plus nocive que l'orgueil car en se déconsidérant, nous désespérons dans nos capacités à surmonter les épreuves et à accomplir de bonnes actions, et nous banalisons nos mauvais comportements ne pouvant plus être sensible aux dégâts que ceux-ci causent à la grandeur de notre âme.

Au final, cet homme solitaire finira non seulement par sombrer dans le désespoir d'élévation spirituel, mais se trouvera lui-même également indigne de pouvoir adresser ses prières devant Hachem et ne pourra de ce fait profiter de sa miséricorde, oubliant ce qui est dit dans le zohar en se basant sur un verset des psaumes : que la prière d'un minyane n'est jamais considérée comme indigne par Hachem.

G.N.

La parole du Rav

Le fils de Rav 'Haïm Kaniewski raconta une histoire qui s'est passée il y a une cinquantaine d'années.

Un enfant vint trouver son père, Reb 'Haïm et lui demanda d'étudier avec lui tous les jours pendant une heure. Rav 'Haïm accepta mais à une condition, que le jeune garçon vienne tous les jours à une heure fixe sans retard et sans exception, Chabat et vacances inclus. Le garçon accepta alors mais émit juste une petite condition : depuis qu'il est petit, chaque hiver il tombe malade et est alité pendant près d'un mois, il prévient alors Rav 'Haïm que lorsque l'hiver arrivera, il s'absentera sûrement contre son gré. Reb 'Haïm lui promit alors que s'il venait étudier chaque jour, il ne tombera pas malade cette année. Et de manière extraordinaire

l'hiver passa et pour la première fois de sa vie, le jeune homme ne tomba pas malade. Mais voilà qu'à la fin de l'hiver un grand Rav arriva des États-Unis en visite en Israël. Ce dernier devait passer quelques jours à Jérusalem et seulement deux heures à Bné Brak. Malheureusement, les heures passées à Bné Brak tombaient justement pendant le moment d'étude du jeune homme. Il alla alors demander à Rav 'Haim la permission de s'absenter exceptionnellement pour ne pas devoir aller jusqu'à Jérusalem pour voir le Rav. Rav 'Haïm lui répondit qu'une heure d'étude fixe ne devait en aucun cas être annulée ou déplacée. Mais le jeune garçon ne réussit pas son épreuve et alla voir le Rav en ratant pour la première fois sa 'Havrouta. Le Rav raconta alors que dès le lendemain le jeune homme tomba malade. Yoav Gueitz

Valeurs immuables

« Voici les chefs de leurs maisons paternelles [...] ce sont Moshé et Aaron » (Chémot 6, 14-27)

Rav S. R. Hirsch note que la Torah prend soin de souligner la dimension humaine des guides du peuple juif. Ce ne sont pas des êtres surnaturels, contrairement à ce que les adeptes des autres religions prétendent de leurs fondateurs. La Torah dresse leur arbre généalogique pour souligner que leurs contemporains connaissaient parfaitement leurs parents et grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines.

Par ailleurs, grâce à cette énumération, on évite une autre erreur : bien que n'importe quel mortel ait potentiellement la possibilité d'atteindre la grandeur et la prophétie, D.ieu n'accorde pas ce privilège au hasard. Ce n'est donc ni dans l'ainé des tribus, ni dans la cadette que D.ieu va choisir Ses émissaires mais Il examinera le peuple jusqu'à ce qu'Il trouve ceux qui en sont les plus dignes.

La Force d'un encouragement

Moché est envoyé par Hachem pour aller parler à Paro et délivrer les Béné Israël. Mais Paro choisit au contraire d'intensifier l'esclavage sur le peuple. Moché demande donc à Hachem pourquoi sa mission a provoqué des souffrances supplémentaires pour ses frères. " Pourquoi m'as-tu envoyé pour leur causer du tort ? "

Notre paracha commence par la remontrance qu'Hachem fait à Moché concernant ces paroles. (Rachi) " Comment peux-tu douter de Mon action? Tu ne ressembles pas aux Patriarches. Eux ne se sont jamais plaints. Pourtant, ils n'ont pas assisté à la réalisation des promesses que Je leur avais faites et malgré tout, ils n'ont pas protesté. J'ai promis à Avraham qu'il hériterait de la terre d'Israël mais lorsqu'il a dû acheter un terrain au prix fort pour enterrer Sarah il n'a rien dit. J'ai promis à Itshak la terre, mais lorsque les bergers de Guéar lui ont

contesté son droit à l'eau du puits, il ne s'est pas plaint. J'ai promis à Yaacov de donner la terre à ses descendants mais, même lorsqu'il a dû payer pour planter sa tente, il ne M'a pas questionné. Et toi tu te permets de M'interroger ?! "

Nous pouvons nous demander, comment Moché Rabénu a pu douter du bien fondé de sa mission? Comment a-t-il pu trébucher de cette manière ?

Le Midrash Raba répond à partir d'un passouk de Kohelet: Chlomo Hamelekh nous dit:

(kohelet 7,7) " כי העוֹשֵׂה יְהוּל חָכֵם "

Rachi explique sur ce verset que parfois un impie peut perturber le sage et le faire fauter. Il amène justement comme exemple Datan et Aviran qui ont déstabilisé Moché. En effet, lorsque Moché est sorti de chez Paro, il les a croisés. Et ils lui ont dit: "Si effectivement tu es envoyé par Hachem, comment expliques-tu toutes ces nouvelles

souffrances. Tu as mis dans la main de Paro l'épée pour nous frapper."

Ces mots échangés, n'ont duré que quelques secondes mais ils ont eu un impact terrible sur Moché. Ces quelques paroles l'ont tracassé au point qu'il en soit venu à demander à Hachem de lui "justifier" Son action. A cause de cette faute, Moché ne verra pas la guerre contre les 31 rois. Il ne rentrera donc pas en Israël !

Une critique, même en quelques mots, peut parfois, comme ici, faire douter quelqu'un de l'importance de la mitsva qu'il fait et risque de le freiner ou de le décourager.

A l'inverse, un compliment ou un encouragement peut donner à l'autre la force de continuer et de s'investir davantage. (Rav Chlomo Assouline)

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léilouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Avital est une jeune fille qui vient de commencer dans une nouvelle entreprise. Elle fait tout pour s'intégrer et se faire apprécier par ses nouvelles collègues de travail mais en vain malheureusement. Après un mois à peine, derrière son dos, on la soupçonne déjà d'avoir volé la société. Heureusement, les soupçons et les rumeurs ne tardent pas à disparaître jusqu'au jour où une de ses collègues perd une bague d'une grande valeur. Avital, toujours honnête et n'ayant jamais rien volé de sa vie, l'accepte mal mais ne peut malheureusement se permettre de démissionner, car elle a besoin de son salaire. Quelques jours après cette mystérieuse disparition, alors qu'elle se trouve dans la cantine de la société, elle aperçoit au loin, sous un meuble, quelque chose briller. Étonnée, elle s'en rapproche et sort de sous l'armoire la magnifique bague de sa consœur. Avital ne sait plus quoi faire, elle a tellement envie de faire la Mitsva d'Achavat Aveida et de faire plaisir à sa camarade mais d'un autre côté il lui semble qu'il serait plus judicieux de la laisser où elle est en attendant qu'une autre de ses collègues veuille bien la découvrir. Cela car en la rendant elle-même à son amie, tout le monde risque de la soupçonner de nouveau et s'imaginer qu'après avoir eu des remords elle aurait voulu réparer son méfait. Elle se demande juste si elle a le droit d'agir de la sorte ?

Une question ressemblante fut posée à Rav Yossef 'Haim Zounenfeld au sujet d'un Sefer d'une grande valeur qui avait disparu d'un Beth Hamidrach. Or, celui qui l'avait retrouvé se trouvait être aussi celui qu'on soupçonnait. Il vint donc trouver le Rav en lui demandant que faire en arguant que la Guemara Baba Metsia (30a) rend Patour de rendre l'objet si ce n'est pas de son honneur de le restituer (comme un grand Rav trouvant un chien par exemple). Le Rav Zounenfeld répondit par la phrase de la Guemara Chabbat (118b) « Que ma part soit de ceux qu'on soupçonne ». Le Rav Zilberstein explique par le Ritba qui enseigne que par cette honte on méritait une grande expiation. Le Maharal développe que celui qui est soupçonné à tort dans ce monde-ci méritera en contrepartie de grands honneurs dans le monde futur. Cependant, on soulignera que cela s'applique seulement si on le soupçonne injustement mais un homme devra tout faire pour paraître honnête aux yeux des gens. Mais le Rav Zilberstein nous apprend que les cas sont tout de même différents, car il explique que dans notre histoire il y a lieu de croire que le fait de rendre la bague risque d'avoir un mauvais impact sur sa vie future dans l'entreprise et pourrait même l'amener à sa démission. Or, dans ce cas, on sera Patour de rendre la trouvaille comme nous l'enseigne le Choul'han Aroukh (H'M 272,1), à savoir que si on trouve son propre objet ainsi que la trouvaille de son ami, et qu'on ne peut récupérer les deux, notre objet passera avant, comme on l'apprend du Passouk. Avital pourra donc laisser la bague là où elle se trouve en attendant que quelqu'un d'autre la découvre.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...ulcères...dans l'animal » (9,10)

Rachi explique : lors de la peste, seuls les animaux qui étaient dans les champs sont morts, mais ceux des Egyptiens craignant Hachem sont restés vivants car ils les avaient rentrés dans leurs maisons et ce sont ces animaux-là qui ont été frappés d'ulcère. Et également pour la grêle, seuls les animaux restés dans les maisons ont été sauvés et c'est avec ces animaux-là que les Egyptiens ont poursuivi les bné Israël jusqu'à la Mer Rouge.

On pourrait approfondir Rachi en expliquant qu'il y aurait apparemment une contradiction dans les versets parlant de la peste : d'un côté le verset « Voici, la main d'Hachem va frapper les animaux se trouvant dans les champs... » (9,3) semble dire que les animaux se trouvant dans les maisons ne seront pas frappés, mais d'un autre côté le verset « ...est mort tout le bétail égyptien... » (9,6) semble dire que même les animaux se trouvant dans les maisons sont morts.

Rachi commence par poser la question suivante : comment se fait-il qu'il y a des ulcères sur les animaux ? Pourtant le verset dit explicitement : « ...est mort tout le bétail égyptien... » (9,6) lors de la plaie de la peste qui la précède ? Au niveau de cette question, Rachi comprend que bien qu'il soit écrit explicitement « Voici, la main d'Hachem va frapper les animaux se trouvant dans les champs... » (9,3), on aurait expliqué que le verset parle du champ car c'est l'habitude que les animaux se trouvent dans les champs, mais c'est le verset qui suit disant que tout le bétail égyptien est mort qui est précis. Mais maintenant, lors de la plaie de l'ulcère où l'on dit également que les animaux ont été touchés par les ulcères, cela nous force à dire que c'est le verset « Voici, la main d'Hachem va frapper les animaux se trouvant dans les champs... » (9,3) qui est précis et par conséquent le verset disant « ...est mort tout le bétail égyptien... » (9,6) ne parle pas de tout le bétail égyptien mais seulement de celui qui était dans les champs.

Il en ressort qu'à l'annonce de la peste il y a un flou à savoir quels animaux vont mourir alors qu'à l'annonce de la grêle les choses sont claires : seulement ceux qui sont restés dans les champs vont mourir. Pourquoi cette différence ?

On pourrait répondre de la manière suivante (tiré du Nahalat Yaacov):

La grêle n'a pas frappé que les animaux, donc même si tous les Egyptiens rentrent leurs animaux chez eux, la plaie reste spectaculaire. Mais pour la peste qui ne touche que les animaux, si tous les Egyptiens avaient rentré leurs animaux chez eux, la peste n'aurait pas pu s'appliquer donc il ne fallait pas dire clairement que les animaux se trouvant à l'intérieur ne seront pas touchés. Mais d'un autre côté, ne pas le dire du tout n'est pas possible car il faudra pouvoir justifier pourquoi les animaux se trouvant à l'intérieur n'ont pas été touchés, c'est pour cela qu'il y a une allusion à travers le mot "champ" mais sans le dire clairement et explicitement.

On pourrait conclure par la réflexion suivante : Si déjà les Egyptiens craignant Hachem ont rentré leurs animaux à l'intérieur lors de la plaie de la peste alors à plus forte raison qu'ils le feront lors de la plaie de la grêle où la crainte d'Hachem devrait s'intensifier par la force des plaies, et en plus l'avertissement est limpide.

De quels animaux parle le verset lorsqu'il dit qu'ils ont été frappés par la grêle ? Les animaux des Egyptiens ne craignant pas Hachem sont déjà morts lors de la peste et ceux des Egyptiens craignant Hachem sont certainement à l'intérieur des maisons. A qui appartient donc ces animaux qui ont été frappés par la grêle ?

On pourrait proposer la réponse suivante.

Il s'agit des animaux des Egyptiens qui craignaient Hachem lors de la peste mais que malgré le fait que cette crainte aurait dû logiquement s'intensifier ils l'ont perdue. Car la crainte d'Hachem n'est jamais acquise pour toujours. Sans 'hizouk (renforcer), la personne peut la perdre 'has vechalom comme certains Egyptiens, alors que selon la logique ils auraient dû avoir encore plus la crainte d'Hachem. Lors de la grêle, ils ont laissé leurs animaux dans les champs en dépit de l'avertissement clair et limpide d'Hachem car ils avaient perdu cette crainte d'Hachem. Car la crainte d'Hachem est un travail constant, pour pouvoir la conserver il faut un 'hizouk tous les jours, pour pouvoir la maintenir et l'intensifier il faut se renforcer à chaque instant, comme nous disent les 'Halal : « Ne crois pas en toi jusqu'au jour de ta mort ».

Mordekhai Zerbib

Toute la rédaction s'associe pour souhaiter un grand Mazal tov à

Nathan Yossef B. et à Gabriel Sion L.